

Politique de santé

Le pôle femme-mère-enfant du Nord du CHU de La Réunion va voir le jour grâce au Ségur

Publié le 11/03/22 - 10h15

L'ARS Réunion précise sa stratégie de répartition des 274 M€ d'investissement du Ségur de la santé. Parmi les projets retenus : le pôle-mère enfant du CHU, des extensions capacitaires, de nouveaux services de santé mentale dans l'Est et deux Ehpad.

La Réunion bénéficie de 274 millions d'euros (M€) au titre de la stratégie régionale des investissements Ségur de la Santé (lire notre [article](#)). L'ARS vient d'en livrer la ventilation. 122 M€ sont dédiés au renforcement des fonds propres des établissements sanitaires en charge du service public ; 20 M€ sont consacrés à l'investissement du quotidien des établissements sanitaires publics et privés, dont 7 M€ déjà distribués en 2021 ; 110 M€ viendront soutenir les nouveaux projets hospitaliers ; et 22,2 M€ seront consacrés aux Ehpad. *"Les crédits, nouvellement mobilisés par le Ségur de la santé, vont contribuer à la réalisation d'opérations d'envergure qui n'auraient pas pu être concevables sans cet apport : la reconstruction du pôle femme-mère-enfant du CHU au Nord, l'extension capacitaire en médecine du CH Ouest-Réunion pour répondre à la demande croissante de la population de l'Ouest, la création de nouveaux services de santé mentale dans l'Est..."*, précise Martine Ladoucette, directrice générale de l'ARS dans le dossier de presse.

La stratégie régionale d'investissement prend en compte les spécificités de La Réunion, et tout particulièrement l'importance des besoins de soins à trois moments clés pour lesquels les indicateurs régionaux sont préoccupants :

- autour de la naissance ;
- à l'âge adulte avec la prévalence des pathologies chroniques (diabète, insuffisance rénale chronique, addictions sévères, insuffisance cardiaque et respiratoire) ;
- à partir de 60 ans, avec une augmentation plus importante qu'en métropole de la population âgée à un vieillissement prématuré.

Afin d'éviter le saupoudrage des aides, l'ARS a fait le choix de financer par le Ségur les projets sanitaires en moyenne à hauteur de 66% et ceux des Ehpad à hauteur de 37%.

Développement du pôle femme-mère-enfant du CHU

Le CHU Félix-Guyon va pouvoir construire un nouveau bâtiment dédié au pôle femme-mère-enfant sur le site Nord. Il s'agit d'un bâtiment de 23 700 m² sur 8 étages, regroupant de manière fonctionnelle toutes les activités. Il accueillera un total de 211 lits, soit une augmentation de 8 lits de soins critiques pour la chirurgie des cardiopathies congénitales, de 4 lits de chirurgie ambulatoire, de 2 lits de polyclinique pédiatrique, d'un lit en oncologie pédiatrique et d'un lit en unité kangourou. La modularité permettra, en cas de crise épidémique ou de pics d'activité, de porter le capacitaire total du pôle à 227 lits. Cette organisation va permettre de développer des activités nouvelles : des chirurgies des cardiopathies congénitales, un secteur chirurgical ambulatoire pédiatrique, un centre de référence pour les troubles spécifiques d'apprentissage du langage, un centre de diagnostic des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, un lactarium, un centre de prise en charge du diabète des enfants et adolescents et un pôle physiologique d'accouchement. Ce projet est estimé à 103 M€, le Ségur en finance 85 M€. Le CHU va également bénéficier d'un nouveau Tep Scan (coût 5 M€ dont 4 M€ du Ségur).

Extension des capacités

Le CH Ouest-Réunion, dont le taux de fréquentation a explosé depuis son ouverture en 2019, prévoit d'augmenter ses capacités d'accueil de 60 lits. Ceux-ci se répartiront comme suit :

- une unité de 15 lits destinés aux prises en charge vasculaires médico-chirurgicales ;
- 30 lits de médecine polyvalente pour l'aval des urgences ;
- 15 lits mobilisables en période de crise sanitaire ou de pic d'activité ;

Ce projet représente un montant de 15 M€ et le Ségur en finance 6 M€.

Le groupe hospitalier Est-Réunion porte trois projets de mise à niveau de ses capacités :

- une extension de 13 lits sur les services cliniques existants : 6 en médecine interne, 2 en gériatrie, 2 en médecine spécialisée, 3 en addictologie et la création d'une unité kangourou au sein de la maternité ;
- une extension et réorganisation du plateau des urgences ;
- la réhabilitation du site de Saint-André avec une adaptation des capacités pour la filière de soins gériatriques.

L'ensemble de ces projets est budgété à 8,4 M€, le Ségur en finance 5 M€.

Coup de pouce aux investissements programmés du privé

Le projet de la clinique psychiatrique Les Flamboyants-Est, située sur la commune de Bras Panon, bénéficie d'une dotation Ségur de 3 M€ sur un montant total d'investissement de 31 M€. Elle doit ouvrir ses portes au premier trimestre 2023 pour des suivis en soins libres en hospitalisation complète, hospitalisation de jour et de nuit et consultations externes de la pédopsychiatrie à la gérontopsychiatrie. Le projet de centre de prise en charge de la douleur chronique de la Clinique Sainte-Clotilde (groupe Clinifutur) est financé par le Ségur à hauteur de 500 000 € sur un montant total de 1,116 M€. Le nouveau centre ouvrira en janvier 2023. Enfin la clinique d'addictologie Robert-Debré à Saint-Gilles va pouvoir mettre en œuvre son autorisation en soins de suite et de réadaptation (SSR) pour un montant d' 1 M€, financé pour moitié par le Ségur.

Un à deux Ehpad supplémentaires

L'ARS a invité tous les organismes gestionnaires d'Ehpad à proposer des opérations de rénovation, développement et diversification de l'offre d'accueil. Sur les 19 établissements aujourd'hui autorisés sur l'île, 15 ont déposé un projet.

10 opérations, dont l'instruction est en cours de finalisation, se partageront l'enveloppe de 22,5 € parmi lesquels :

- la construction d'un nouvel établissement, voire de deux sur les territoires déficitaires, Est et Sud, pour une capacité chacun de 80 à 100 places (4,5M€) ;
- la reconstruction de l'Ehpad Gabriel-Martin géré par le CH Ouest-Réunion à Saint-Paul ;
- la rénovation-extension de l'Ehpad Clovis-Hoarau, géré par la Croix-Rouge à Saint-Denis.

Emmanuelle Deleplace

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>